

FORAGE D'EAU

Création d'un forage essai au titre de la rubrique 1.1.1.0 de l'article R.214-1 (regime de la déclaration)

Entreprise

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE
29 rue de Dole
70100 Champvans
06 82 06 85 09
stephaneclayman@hotmail.fr

Nom et adresse du pétitionnaire :

GAEC DE LA PROVENCHERE
13 ROUTE DE RIOZ
70190 RUHANS
06 67 14 33 46

Maître d'œuvre

GAEC DE LA PROVENCHERE
13 ROUTE DE RIOZ
70190 RUHANS
06 67 14 33 46

SOMMAIRE

Identité du demandeur	page 3
Emplacement du forage	page 3
Carte IGN	page 4
Carte cadastrale	page 5 et 6
Description de l'ouvrage	
Carte géologique	page 7 et 8
L'ouvrage	page 9
Déroulement des travaux	page 10
Contexte environnementale	page 10 et 11
Evaluation des incidences NATURA 2000	page 12, 13 et 14
Essai de pompage	page 15
Abandon du forage	page 16
Aménagement tête de puit	
Bouchon provisoire tête de puit	page 17
	page 18

IDENTITE DU DEMANDEUR

GAEC DE LA PROVENCHERE
13 ROUTE DE RIOZ
70190 RUHANS
06 67 14 33 46

UTILISATION DU FORAGE

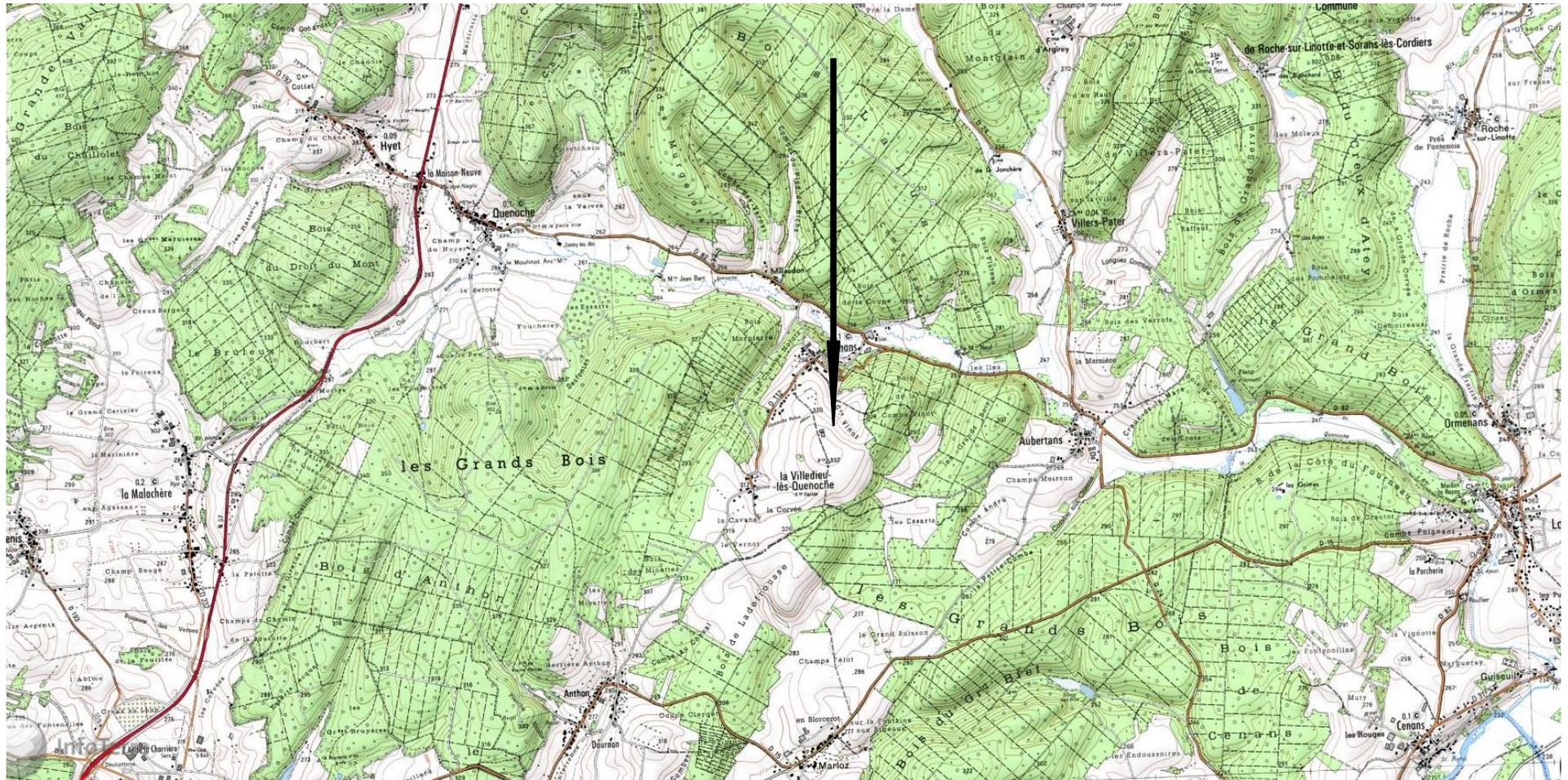
Le GAEC DE LAPROVENCHERE a pour projet de créer un forage d'une profondeur de 150 m.

L'exploitation prélèvera environ 6000 m³ par an.
15 m³par jour
2 m³/h

EMPLACEMENT DU FORAGE

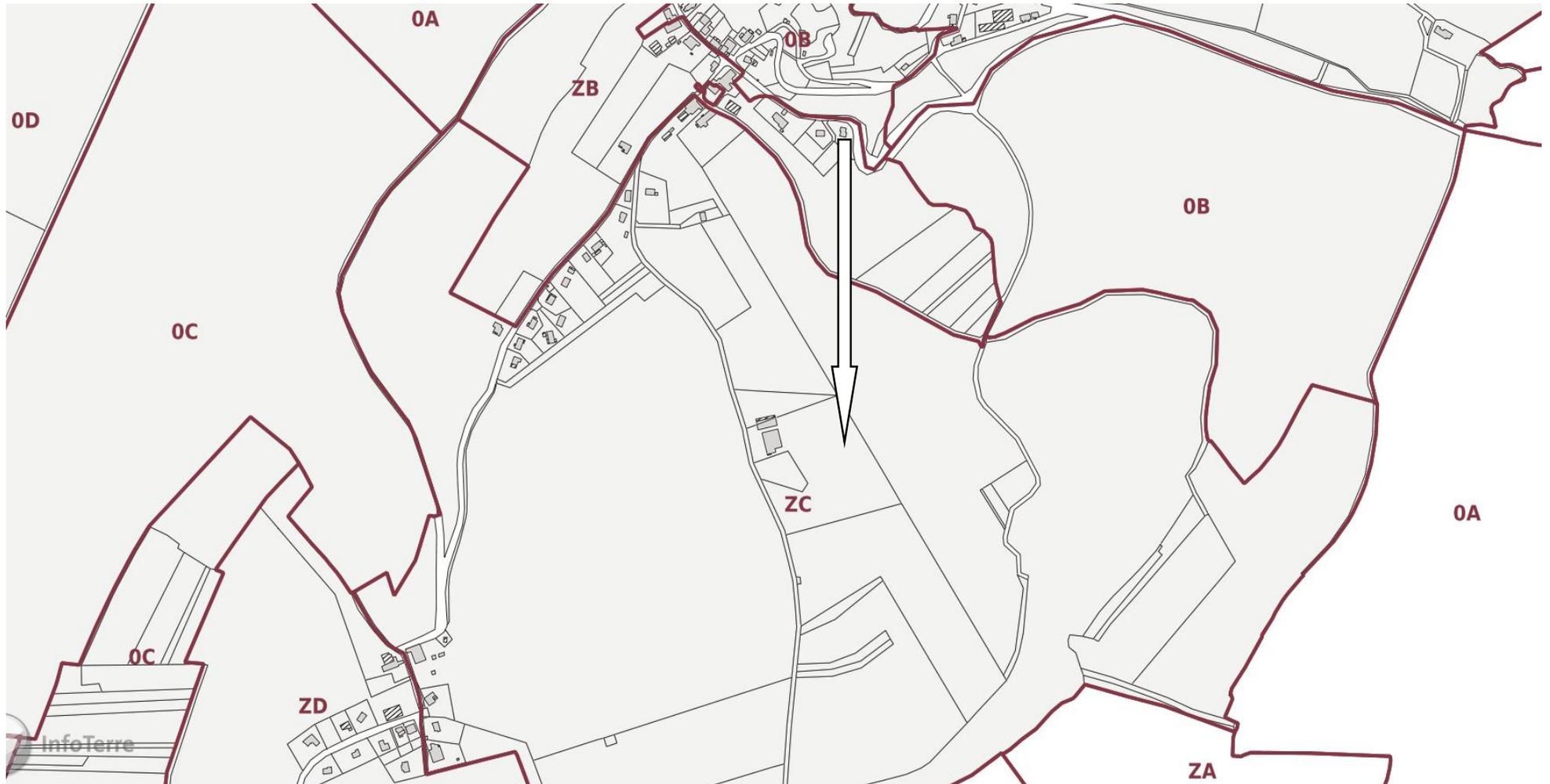
Commune 70190 RUHANS
Section:ZC
Parcelle:n°26
Coordonnée Lambert 93 : X= 936436.92
Y= 6710652.26
Altitude : 320 m

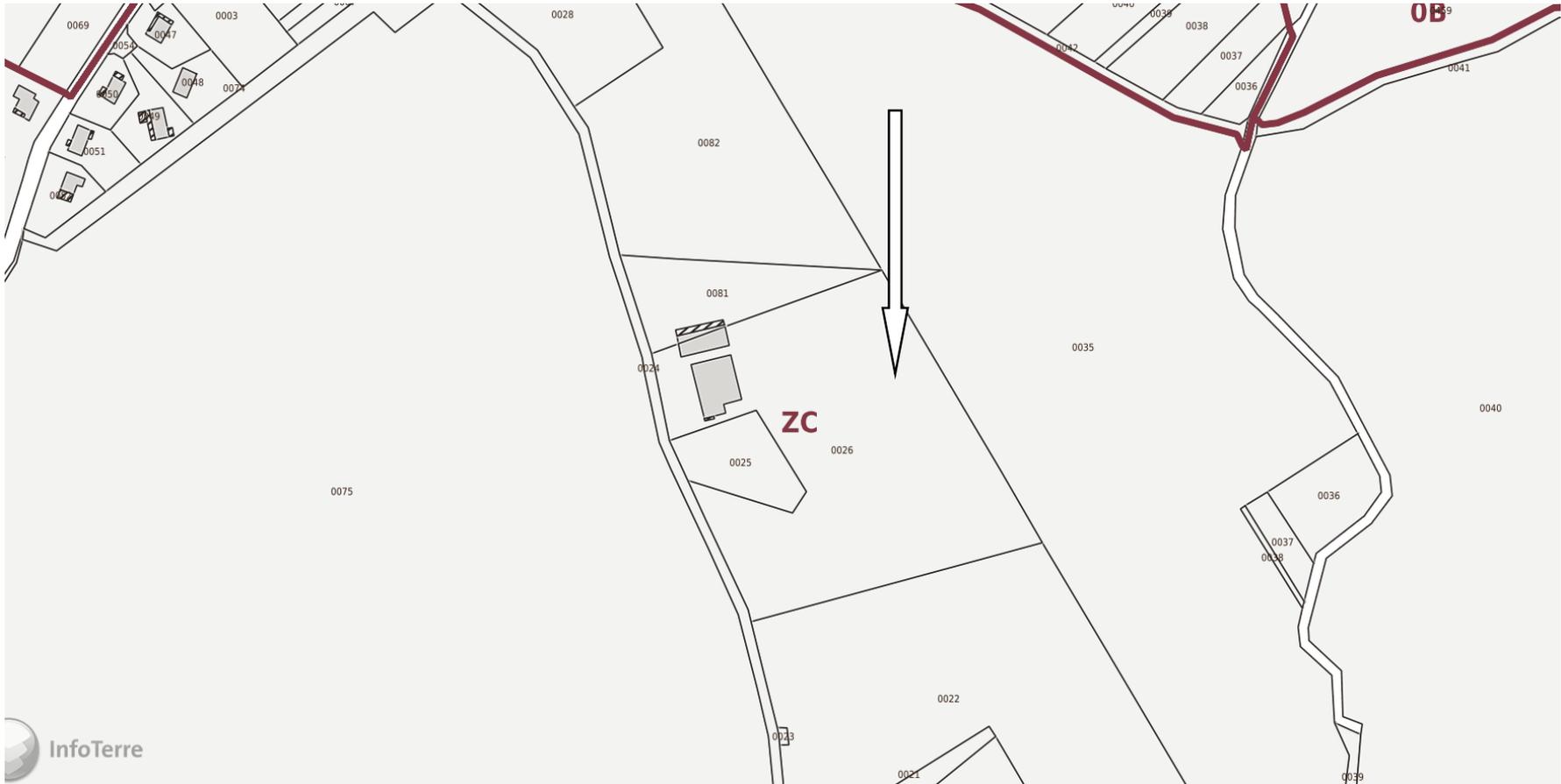
Implantation du forage



STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

Plan cadastrale





STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

CARTE GEOLOGIQUE

Implantation du forage



STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

CARTE GEOLOGIQUE DE BAUME LES DAMES

j6. **Oxfordien s. lat.** (faciès rauracien) (25 m), représenté par des calcaires oolithiques, bioclastiques et à Polypiers, auxquels sont associés des Nérinées et des *Diceras*. Certains bancs à oncholites de grande taille (momies) se développent au sommet dans la partie NW de la feuille (plateaux de Vesoul) et à la base de la formation (plateau de Vesoul, collines préjurassiennes et anticlinal de Clerval).

j5. **Oxfordien s. lat.** (faciès argovien) (40 à 50 m). Cette formation comprend essentiellement des calcaires argileux. Le sommet, plus dur, montre des calcaires jaunâtres fins, parfois sableux, renfermant des chailles ou de nombreux débris silicifiés et par endroits (Fontenois-les-Montbozon, Bonnal) des bancs lumachelliques à Trigonies.

La base, plus tendre, est formée d'une alternance de bancs de calcaire argileux sableux à débris silicifiés et de lits de marnes sableuses gris jaunâtre, rappelant les « couches à Sphérites » et renfermant des chailles dans la partie nord-ouest de la feuille. On y récolte : *Rhynchonella thurmanni* Voltz, *Collyrites bicordata* Lam., des *Cardioceratidae* et des *Perisphinctidae* des zones à *Cordatum* et à *Plicatilis*.

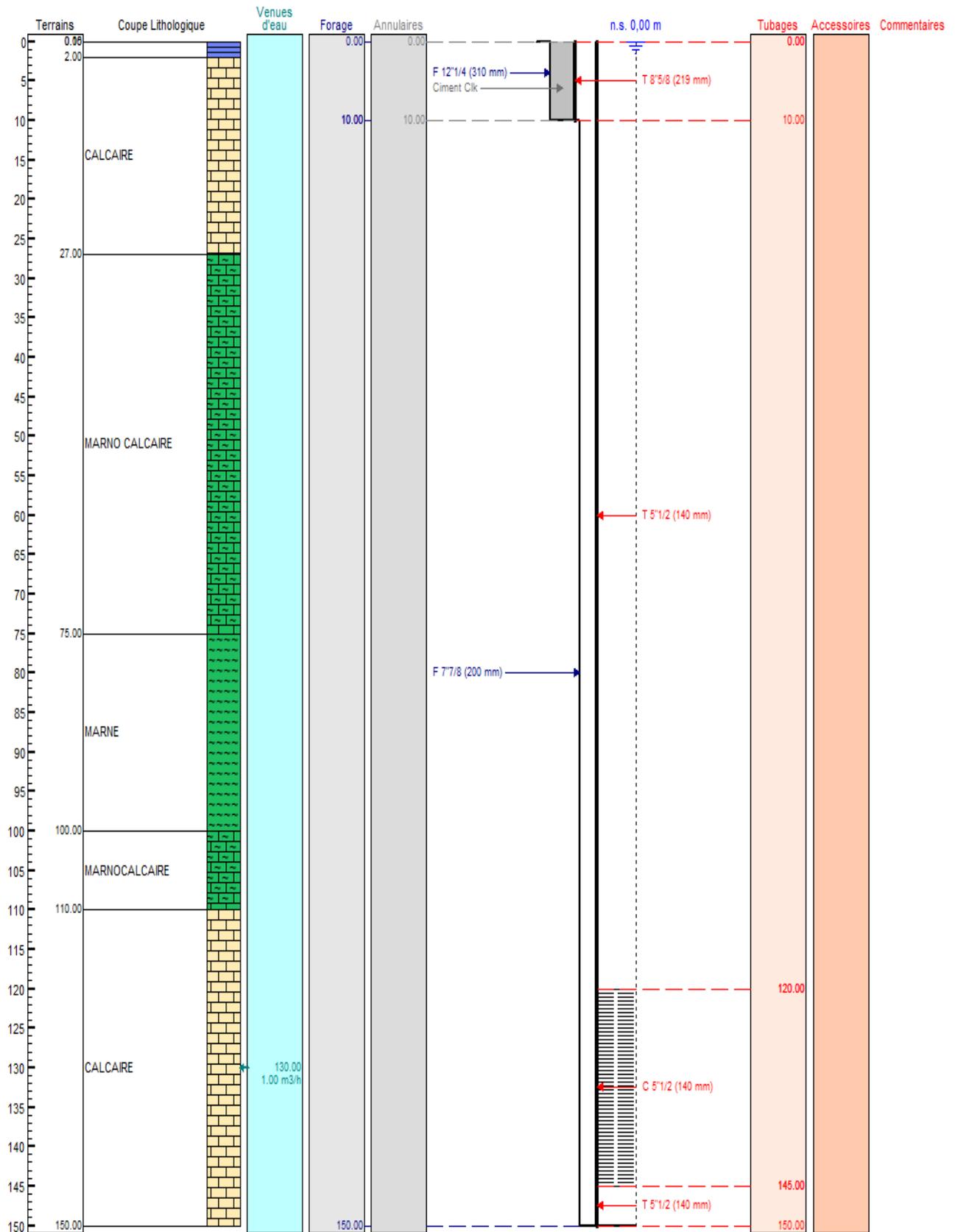
j4. **Callovien moyen-supérieur et Oxfordien** (30 m). Ensemble marneux formant des dépressions topographiques (combes oxfordiennes), où l'on peut distinguer :

- Les marnes à *Renggeri* (25 m) à fossiles pyriteux (gisement fossilifère au NE d'Authoison décrit par J. Maire : *Quenstedtoceras mariae*, *Qu. praecordatum*, *Creniceras renggeri*, *Aspidoceras perarmatum*...).
- Les marnes et calcaires argileux de la zone à *Lamberti* (5 m) à *Quenstedtoceras lamberti*, *Kosmoceras* sp., *Hecticoceratidae*.
- Les marnes et calcaires argileux de la zone à *Athleta* (4 à 5 m) renfermant de nombreux *Hecticoceratidae*, des *Peltoceratidae* et de grandes *Reineckeidae* (*Collostites*).
- Les calcaires à oolithes ferrugineuses du Callovien moyen ne dépassent généralement pas 1 m d'épaisseur. Sur l'étendue de la feuille, le Callovien moyen est incomplet ; en effet, seul le faciès des calcaires à oolithes ferrugineuses de Baume-les-Dames est représenté. Ce niveau condensé renferme une riche faune caractéristique des zones à *Enodatum* et *Jason* ; la base de la zone à *Coronatum* est présente également dans quelques gisements (Baumes-les-Dames).

j3. **Callovien inférieur** (20 à 25 m). Débute par une surface rubéfiée et tarudée et représenté essentiellement par le faciès de la « dalle nacrée », c'est-à-dire par des calcaires oolithiques et bioclastiques, se débitant en dalles.

Dans le faisceau bisontin, de Baume-les-Dames à Hyèvre-Paroisse, se développent sous la dalle nacrée, des marnes et calcaires argileux à *Macrocephalites* sp..

EQUIPEMENT DU FORAGE



Le tubage du forage dépassera de 50 cm du sol fini.

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le premier jour mise en place du matériel, début de foration

Le deuxième jour : foration, nettoyage par air lift, mise en place des PVC lisse et crépiné, pompage par palier de 1h puis début du pompage de 72h

Le troisième jour fin du pompage de 72h repli du matériel

La margelle est à la charge du client un document lui est remis à la fin du chantier lui permettant de la réaliser selon les normes en vigueur. (Annexe 2).

A la fin du chantier un bouchon de sécurité avec cadenas sera poser afin d'éviter tout risque d'intrusion d'objet et de produit dans le forage (annexe 3).

Les sédiments extrait seront mis en fond de fouille (trancher pour le raccordement électrique et eau), ils n'ont pas besoin d'être traité car aucun produit à part l'air n'est utilisé pour la foration.

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Le forage se situe à une distance conforme avec les activités avoisinantes selon l'arrêté du 11 septembre 2003

A moins de 200 m d'une décharge et installation de stockage de déchets ménagers ou industriels		non
A moins de 35 m d'ouvrage d'assainissement collectif ou non collectif		Non
A moins de 35 m de stockage d'hydrocarbure		Non
A moins de 35 m de bâtiment d'élevage		Non
Dans une zone de captage		Non
Dans une zone de natura 2000		Non
Dans une zone ZNIEFF 1		Non
Dans une zone ZNIEFF2		Non
Dans une zone humide		Non
Compatibilité du projet avec le SDAGE	Oui	

Liste des ouvrages recensés dans un périmètre de 500 m :

Identifiant national	nature	profondeur
BSS001 FXXC	FORAGE	15 M
BSS001 FXWR BSS001 FXWP BSS001 FXWN BSS001 FXWN	FORAGE	8.30 M 8.60 M 8.50 M 8.50 M



FORMULAIRE

DES EVALUATIONS DES INCIDENCES NATURA 2000

Version du 20 septembre 2011

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET ET DE SON PROJET

Désignation du projet ou activité : **Réalisation d'un forage**

Commune(s) : RUHANS

Département(s) : 70190

Région(s) :

Nom du porteur de projet ou organisateur de l'activité / dénomination ou raison sociale, forme juridique et qualité du demandeur : GAEC DE LA PROVENCHERE

Coordonnées du porteur de projet ou organisateur de l'activité :

– adresse postale / adresse du siège social : 13 ROUTE DE RIOZ

Téléphone 06 67 14 33 46

–

Les projets, travaux ou manifestations soumis à une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000 sont celles ou ceux qui sont mentionnés explicitement dans l'une des 2 listes, nationale ou locale explicitées dans le document « Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences Natura 2000? » téléchargeable sur le site de la DREAL Franche-Comté :

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

ETAPES D'UNE EVALUATION D'INCIDENCES

ETAPE 1

EVALUATION PRELIMINAIRE

L'évaluation préliminaire comporte une présentation simplifiée, une carte de localisation du projet et des sites Natura 2000 qu'il peut concerner ou une explication permettant de le situer par rapport à ces sites, un exposé sommaire des incidences.

Loin, à l'extérieur d'un site, si l'absence est évidente, l'évaluation est achevée.

A l'intérieur d'un site un plan détaillé est ajouté. Si l'évaluation conclut à l'absence d'effet sur le site Natura 2000, sous réserve de l'accord de l'Autorité compétente, l'évaluation est terminée.

Description simplifiée de mon projet

Création d'un Forage pour l'abreuvement des animaux

Pour m'aider la description peut comprendre les données suivantes :

- Implantation du projet : ...
- Travaux nécessaires au projet : ...
- Accès, stationnement, zone de logistique, itinéraire, accueil du public (manifestations notamment) : ...
- Zones influencées par le projet : ...

Localisation de mon projet et de ce que j'ai décrit ci-dessus

Je fournis une carte lisible de localisation au 1/25 000e minimum (avec titre, légende, orientation, échelle) et une carte lisible et détaillée du projet (au 1/5 000e par exemple). Lorsque le projet se situe dans le périmètre d'un site Natura 2000, je fournis un plan de situation détaillé.

Site(s) Natura 2000 concerné(s) par mon projet. Mon projet est situé :

- dans le(s) site(s) :
- tout ou partie dans le(s) site(s) :

hors du (des) site(s) :

- nom(s) et numéro(s) officiel(s) du (des) site(s) concerné(s): FR43 _ _ _ _ _

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

Mon projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen
le Projet et hors d'un site natura 2000

Mon projet peut porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen

J'explique pourquoi :

...

habitats naturels concernés :

espèces animales et végétales concernées :

Autres explications : *par exemple : contacts pris, mesures prises en faveur de la biodiversité, ...*

> En conclusion :

mon projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives sur un site Natura 2000 ?

NON : mon projet n'a pas d'incidences significatives. Je joins ce formulaire rempli au dossier et l'envoie au service instructeur.

OUI : passer à l'étape 2.



Le 05/10/2020

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

Essais de pompage

Les essais de pompage se feront avec une pompe immergée d'un débit maximal de 6 m³/h en 3 paliers de 1 h puis un pallier de 72 h.

Les eaux d'essai seront déversées dans un fossé à une vingtaine de mètre du forage.

Si l'eau du pompage est chargée un filtre de paille sera mis en place.

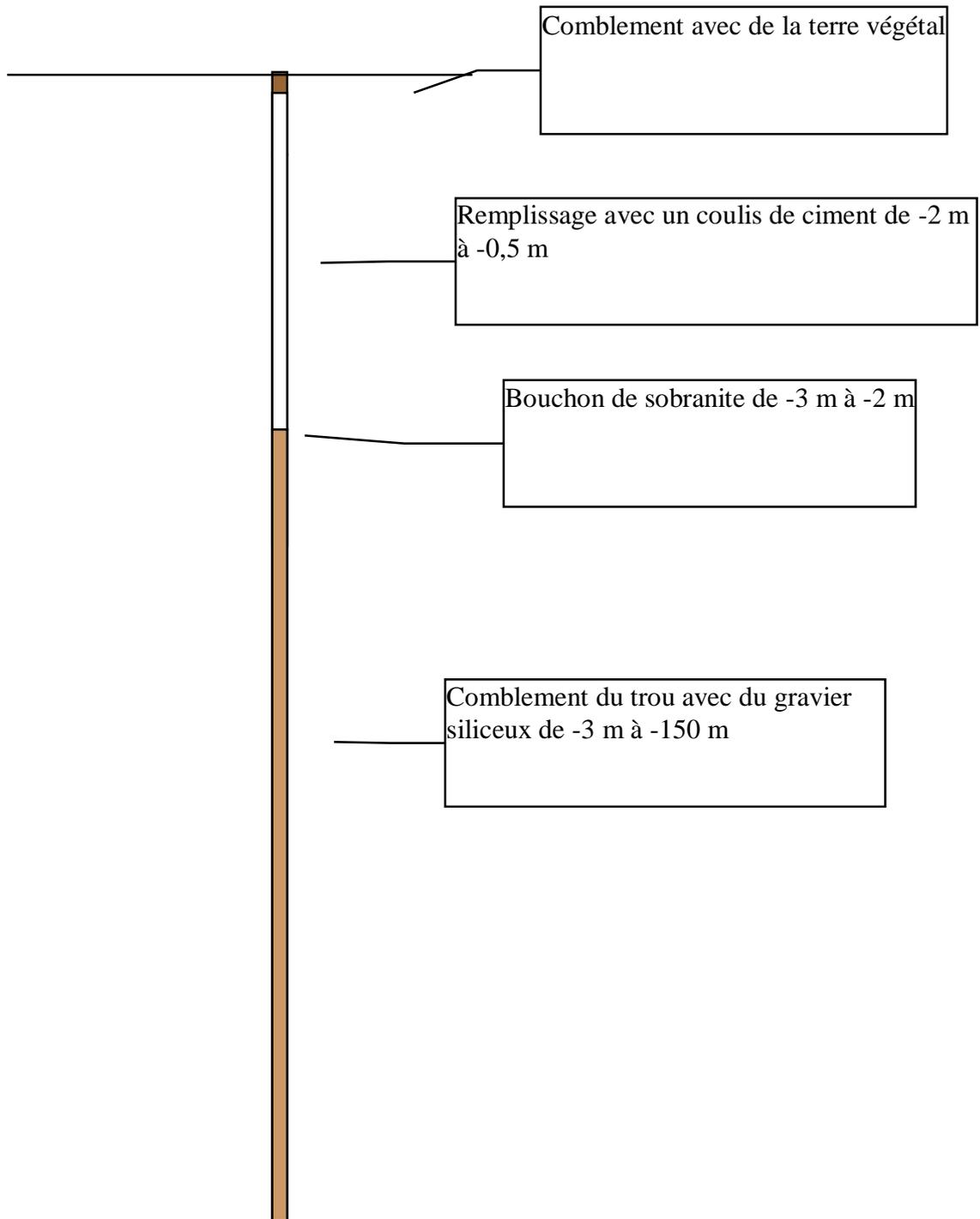
Un compteur sera installé pendant l'essai de pompage afin de vérifier le débit et une prise de niveau grâce à une sonde sera effectué tous les quart d'heures pendant les trois première heures de pompage puis tous les douze heures.

Un compteur définitif devra être mis en place par l'installateur de pompe.

Le 05/10/2020



Abandon du forage





STEPHANE CLAEYMAN FORAGE